

Portrait de territoire

Réalisé dans le cadre du projet de construction d'une paire d'EPR2 à proximité du site de Bugey

Synthèse
12 février 2025



© EDF



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



*Liberté
Égalité
Fraternité*



► Présentation du périmètre d'étude

Un périmètre de proximité à 30 minutes (ajusté)

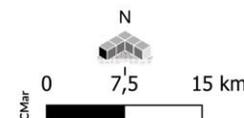
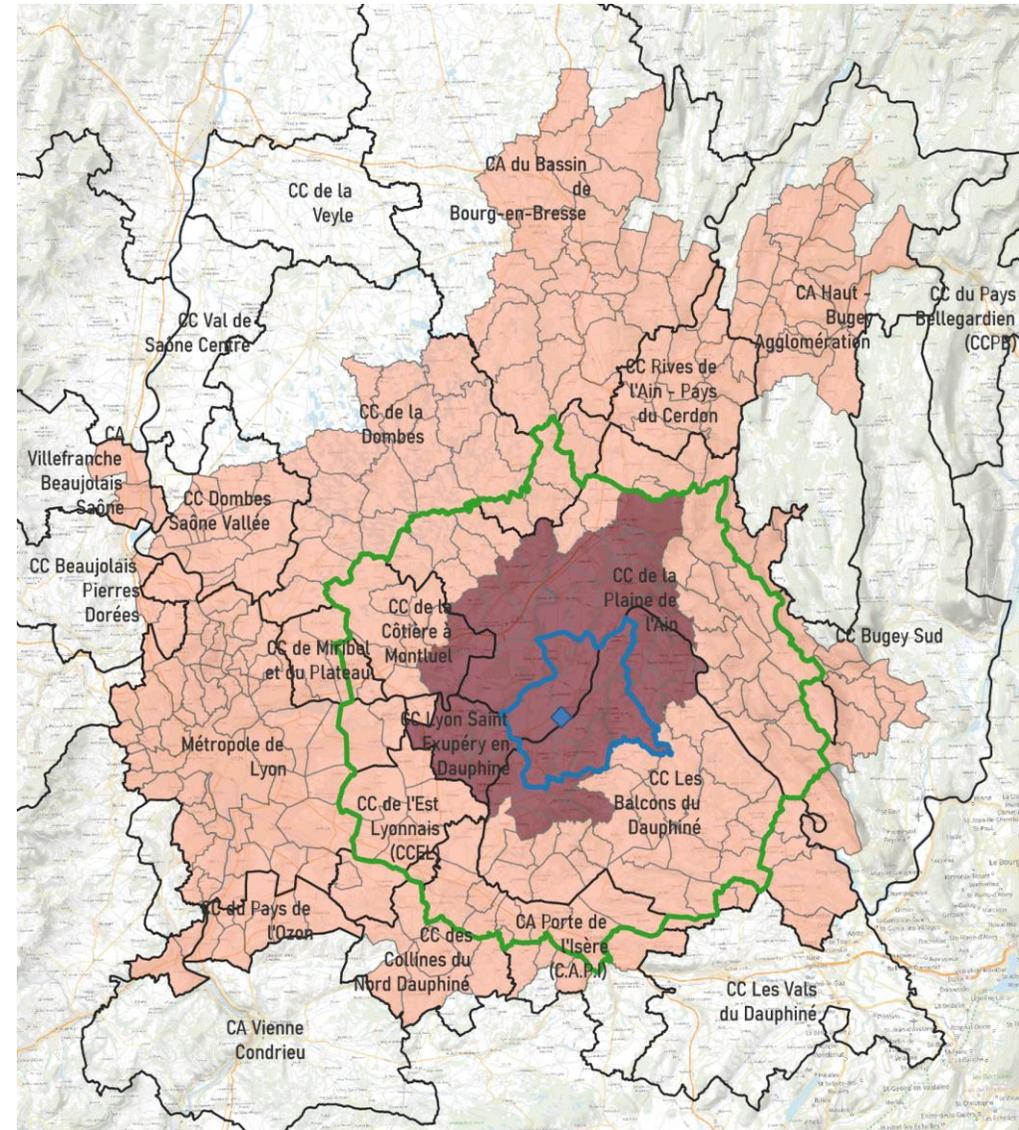
- Intersectant 4 EPCI et 2 SCoT BUCOPA et SYMBORD.
- 2 agglomérations importantes: Ambérieu-en-Bugey et l'agglomération Pontoise

Un périmètre élargi à 1h (ajusté)

Pour apprécier plus largement les effets du projet (bassin d'emploi) et les potentiels de spatialisation

7 thématiques d'analyse

- Démographie
- Habitat & logement
- Economie et emplois
- Equipements-services-commerces
- Urbanisme & Foncier
- Mobilités
- Eau & Assainissement



- ◆ Emplacement du projet EPR 2
- ▭ PPI15km du CNPE du Bugey
- ▭ PPI20km du CNPE du Bugey
- Périmètre autour de l'EPR
- Périmètre de proximité
- Périmètre élargi

► Un territoire de proximité dynamique, déjà soumis certaines tensions hors EPR2

125 000

habitants
(2M° périmètre élargi)

1,1%

de croissance annuelle
contre 0,7% sur le
périmètre élargi

Une croissance soutenue (+7 700 habitants en 6 ans) portée par une double dynamique :

- **Attractivité**
- **Natalité**

Une **croissance** qui perdure **depuis les années 60**.

Un territoire qui, néanmoins, se vide en partie des populations **jeunes entre 15 et 29 ans**, qui partent pour étudier ou travailler.

2,5%

de logements vacants
depuis plus de 2 ans

11 000

logements

classés
F ou G

dont 1 500 en locatif privé

Le parc existant sur le périmètre de proximité ne constitue pas un **vivier fortement mobilisable** pour le renforcement de l'offre résidentielle.

Un risque d'augmentation des tensions sur l'offre résidentielle.

Un indicateur de pression sur le logement social **modéré** pour le périmètre de proximité mais un **besoin manifeste de logements locatifs sociaux**.

3 100

ménages en attente d'un logement social

pour un total de **650 attributions**



► Un territoire dynamique, déjà soumis certaines tensions hors EPR2

8,8%

taux de chômage (recensement)

11,3% sur le périmètre élargi

Un **taux de chômage faible** sur le territoire de proximité et un poids des **demandeurs d'emplois** particulièrement élevé à l'Est de la métropole lyonnaise.

Dans l'industrie,

le nombre de demandeurs d'emploi est **deux fois inférieur** au nombre d'offres d'emploi.

A l'échelle du périmètre élargi, certains secteurs d'activité montrent **des indicateurs assez importants de tension en matière de recrutement.**

Dans le BTP

2144 offres pour 842 demandes en 2023

6,7 équipements de santé pour 10 000 habitants (moyenne nationale 8/10 000)

Des tensions déjà perceptibles sur les **services de santé** (soin de 1^{er} recours) et sur les équipements scolaires (primaire, collège).

Saturation des systèmes d'assainissement

Des collectivités de l'Ain globalement en retard dans la mise en conformité de leurs systèmes d'assainissement. **Une problématique limitant localement le développement urbain et l'accueil de population.**



► Le projet EPR2 : quels impacts en termes d'accueil de salariés et de nouvelles populations ?

Un scénario d'emplois prudentiel pour ne pas assécher le marché de l'emploi local, eu égard aux tensions déjà perceptibles



Hypothèses retenues :

- 50% de grands déplacés dont 10% avec leur famille
- 45% de salariés locaux (Igt existant)
- 5% de nouveaux salariés locaux présents durablement

Un impact à considérer autour de **3 grandes phases**

2027-2032 : Amorçage du projet

- Présence des salariés modérée
- Besoins en logements progressent de manière régulière.

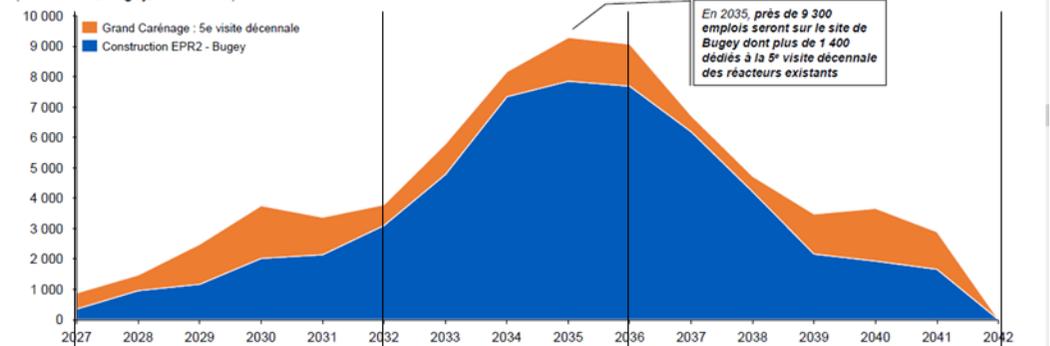
2032-2036 : Pic du projet

- Pic de 9300 salariés en 2035
- Risque de tension sur l'offre de logement entre besoins liés au projet et besoins liés à la population résidente.

2036-2042 : Dégressivité du projet

- Réduction du nombre de salariés et des besoins en logements
- Parc utilisé pour loger des salariés pourra alimenter les besoins en logements des populations locales.

Prévision de charge d'emplois ETP dédiés au Grand Carénage¹⁾ et au projet EPR2 sur le chantier de Bugey
 Courbe de charge des emplois sur site
 (En # d'ETP, Bugey, 2027-2042)



Note : 1) Dont 5^{ème} visite décennale ; Courbe de charge du grand carénage transmise le 30 octobre 2023
 Source : EDF

2027–2032
(5 années)

2032–2036
(4 années)

2036–2042
(6 années)



Le projet EPR2 : une anticipation de l'évolution tendancielle du territoire

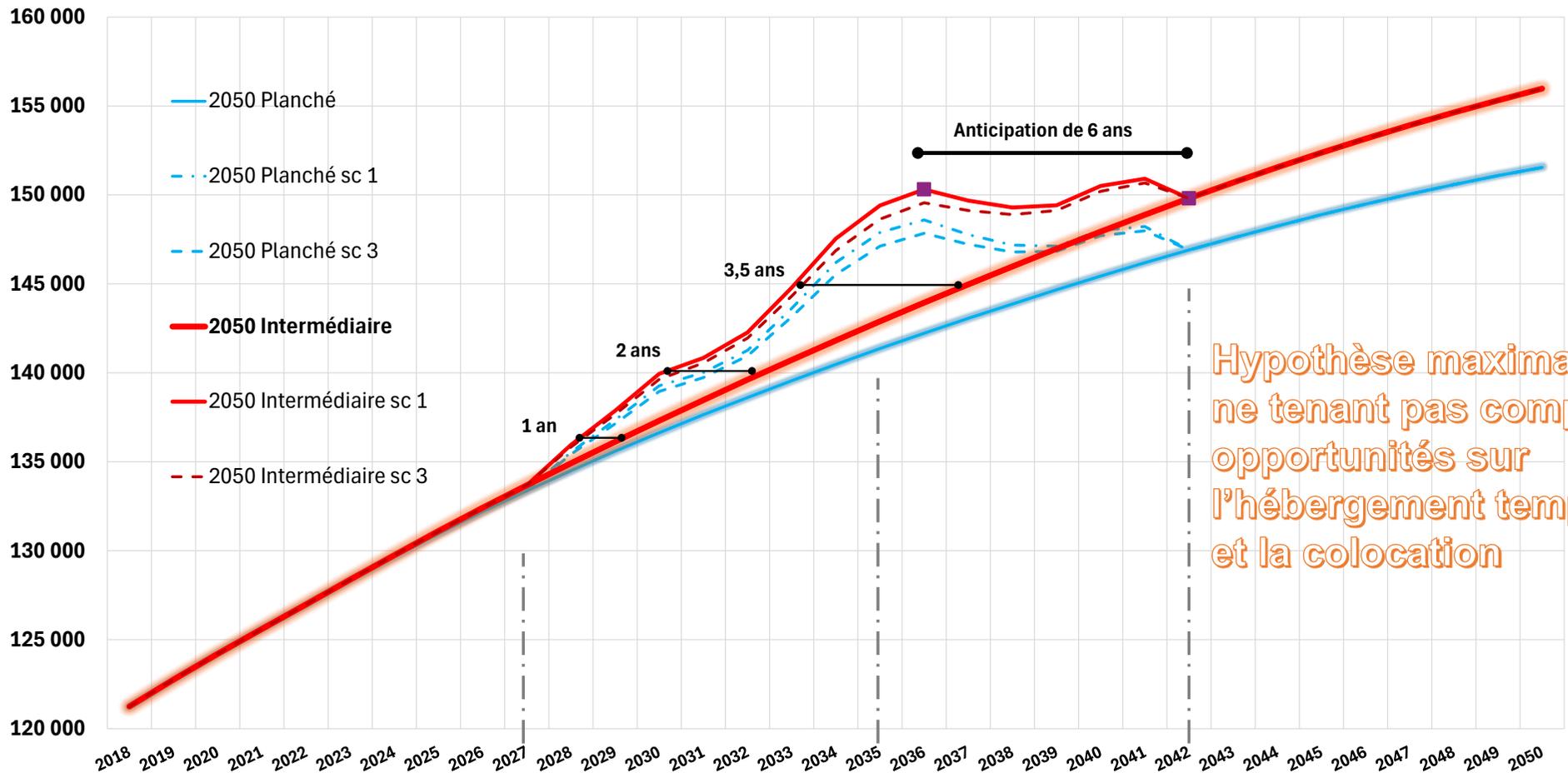
Analyse conduite sur le périmètre de proximité

Le projet EPR, une anticipation de **6 années** sur la trajectoire démographique projetée hors EPR2

4 400 salariés à loger au pic

Equiv. environ **6 500 personnes** avec familles

Un rythme de **production maximum** attendu de **1000 Igt/an**, contre **770 Igt/an** sur la période précédente

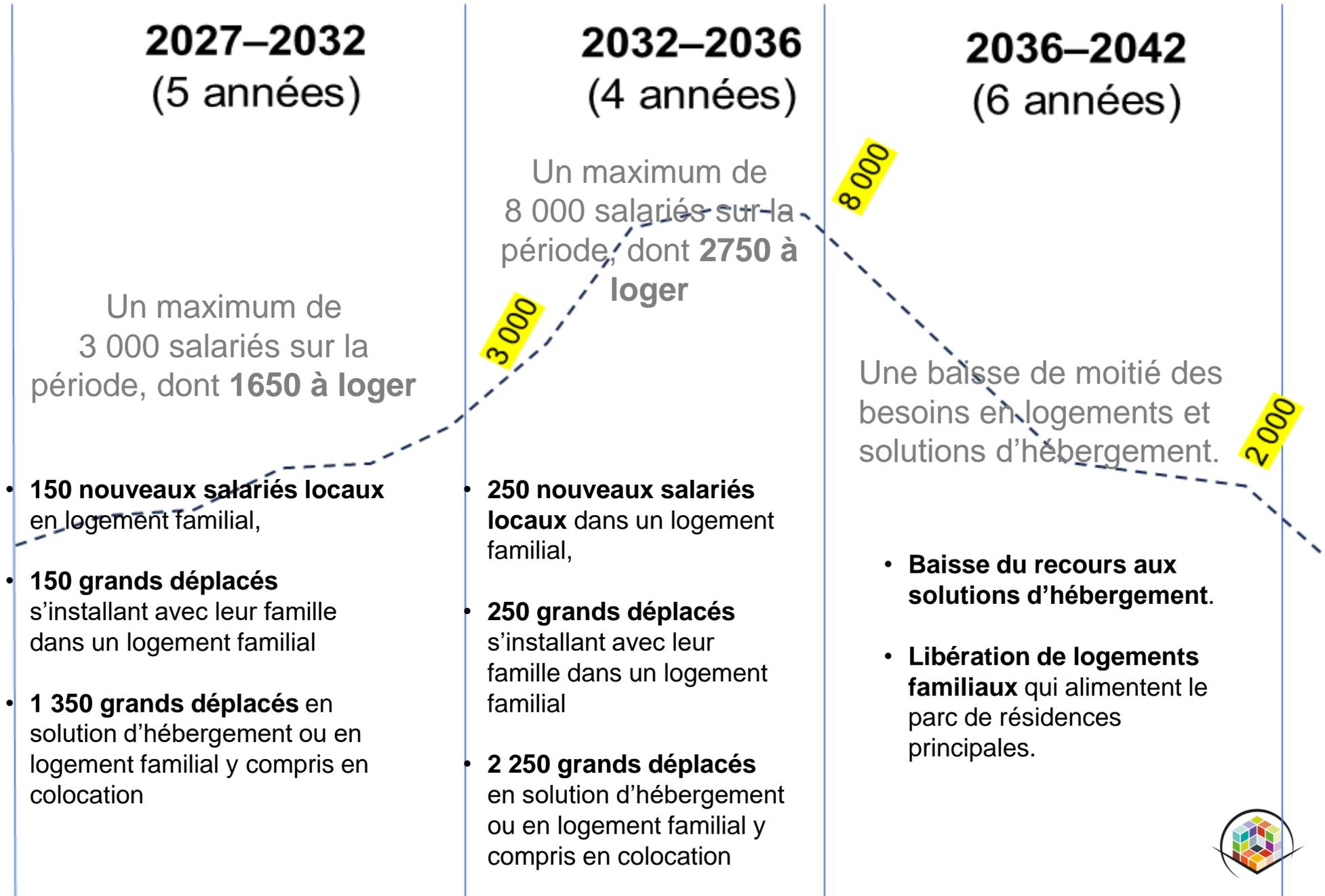


Hypothèse maximaliste ne tenant pas compte des opportunités sur l'hébergement temporaire et la colocation





Le projet EPR2 : un besoin additionnel maximal de 4 400 logements pour un besoin tendanciel global de 16 000 logements sur la période 2027–2042



Des potentiels fonciers théoriques à objectiver, dans une logique d'anticipation

Analyse conduite sur le périmètre de proximité

Des documents d'urbanisme qui offrent des **potentiels** mais sans avoir intégré la **trajectoire ZAN** à ce jour.

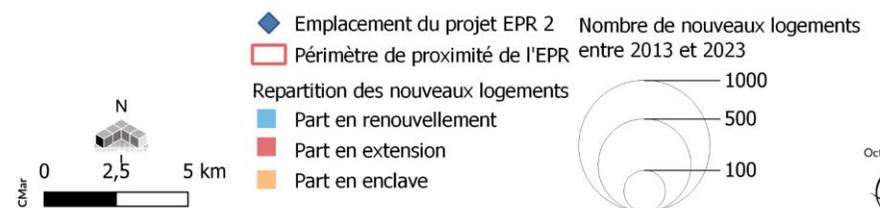
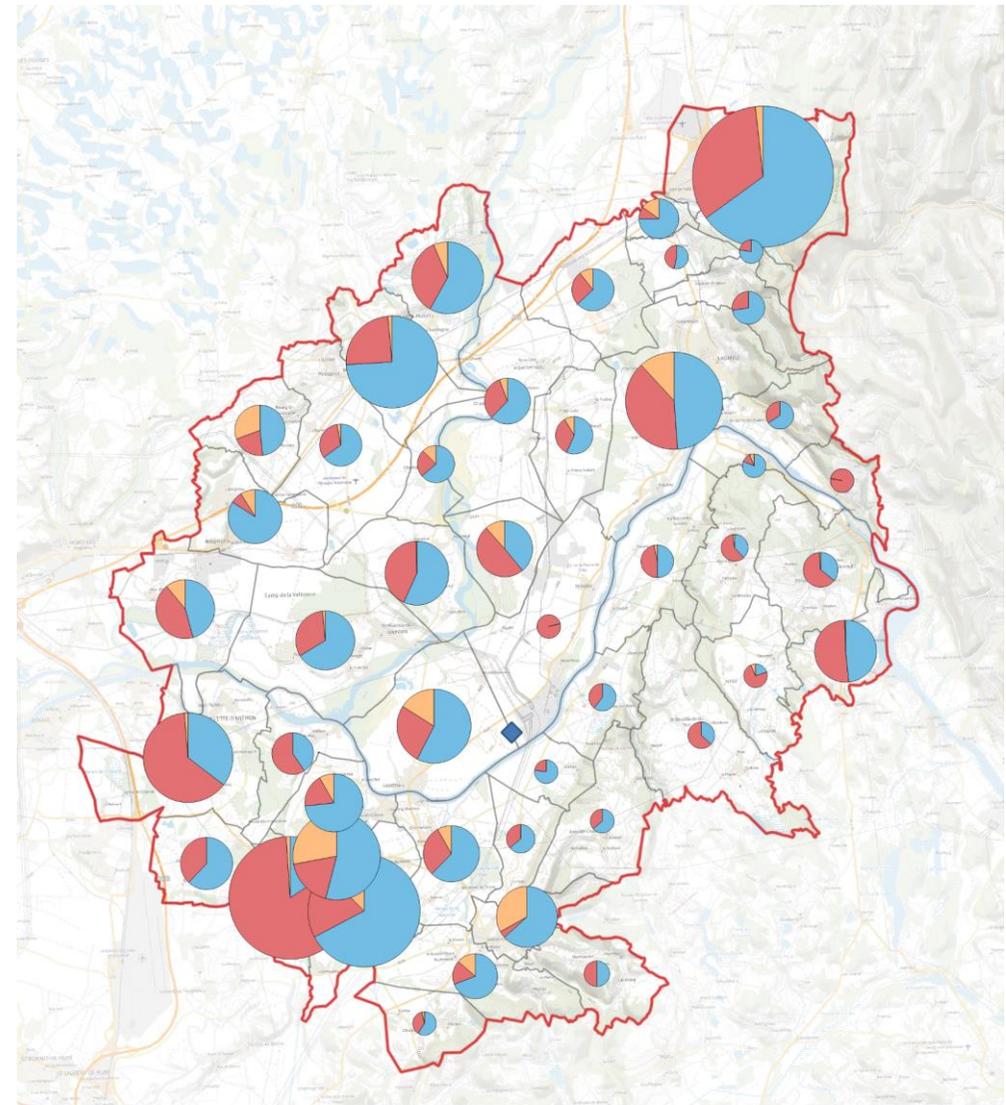
1 085 ha consommés entre 2009 et 2023 dont 45 % pour l'activité et 42% pour de l'habitat

219 ha de zone U non-ENAF (polarités uniquement)

Des potentiels fonciers à mobiliser prioritairement **dans les polarités**, en renouvellement urbain ou en investissement des dents creuses adaptées.

Des opportunités dans les **zones 1-AU**, avec des **projets** qui pourront réintégrer le parc de logements post chantier.

121 ha de zones 1-AU (polarités uniquement)



Sources : Cadastre DGFIP, BDTOPO IGN

Le projet EPR2 : une opportunité pour développer le niveau de service de l'offre de mobilité

Une **augmentation du niveau de trafic routier** à prévoir en lien avec la dynamique tendancielle du territoire et le projet EPR2. **Des points durs déjà existants**, en traversée du Rhône, de Pont-de-Chéruy et Crémieu.

L'accompagnement **au report modal**, un **enjeu majeur** :

Des collectivités dynamiques pour développer des solutions alternatives à l'auto-solisme ; une poursuite du déploiement de services de mobilités complémentaires à articuler autour de **l'armature ferroviaire**.

Une armature ferroviaire amenée à se développer avec la mise en œuvre de **projets structurants** : SERM, CFEL (tramway Lyon – Meyzieu - Crémieu), qui vont renforcer l'armature du réseau de transport en commun.

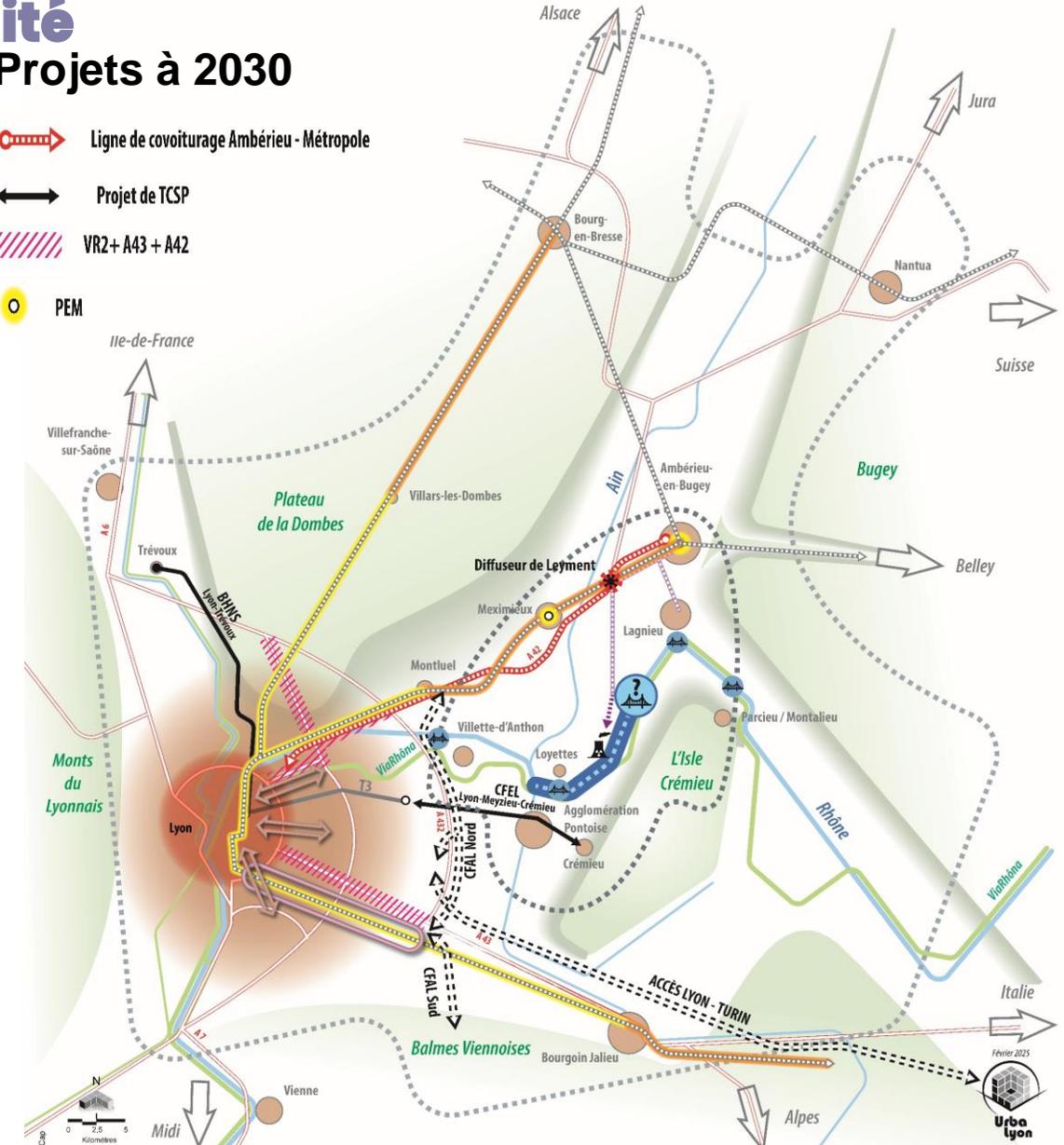
Sur le périmètre de proximité,

40%

des flux <10km

Projets à 2030

-  Ligne de covoiturage Ambérieu - Métropole
-  Projet de TCSP
-  VR2+ A43 + A42
-  PEM



Projets post 2030

-  Extension ZFE
-  Mise à 4 voies St-Fons - Grenay
-  Projet d'un nouveau franchissement du Rhône (+ aménagements routiers de raccordement)
-  Grand projet ferroviaire
-  Fret en projet
-  SERM périurbain
-  Diffuseur de Leyment
-  SERM interurbain

► Synthèse – Projet EPR2, entre tensions et défis ?

Le "portrait de territoire", une photographie dynamique et un exercice différent de la "feuille de route" qui présente des pistes d'actions hiérarchisées.

Un portrait qui donne à voir **une dynamique importante sur le plan de la croissance démographique et économique, des tensions porteuses de défis.**

Le scénario de population ajusté au projet EPR apparaît comme **un accélérateur, anticipant de 6 années (au plus) la croissance de la population.**

> Une marche à franchir plus rapidement, un accélérateur des mutations du territoire

- **Des points** qui méritent attention et une intégration rapide aux politiques publiques locales :
 - **La nécessité de produire de nouveaux logements**, avec **un besoin estimé de 1 000 logements/ an, contre 770 logements sur la dernière décennie**, mais des réserves foncières a priori suffisantes.
 - **Le retard dans la mise en conformité des systèmes d'assainissement**, limitant localement le développement urbain et l'accueil de population,
 - **Les vigilances** à porter sur les **équipements d'éducation** (primaire et collège) et les **soins de premiers recours** (santé),
 - **La dépendance déjà forte à l'usage de la voiture** et un enjeu à **développer le report modal, en s'appuyant sur le SERM, le Tram Lyon- Meyzieu- Cremieu, ...**
 - **L'obsolescence des documents d'urbanisme** et la nécessité d'apprécier plus finement encore les **gisements fonciers** pour produire du logement dans une **trajectoire compatible avec le ZAN.**



**Merci de votre
attention**

Directeur de la publication: Damien Caudron
Référente: Marie Bouchet m.bouchet@urbalyon.org

www.urbalyon.org

